

Aide-Mémoire

À l'attention de l'enseignante avec un groupe de stage- Février 2025



Bienvenue au CRME/CHUSJ.
Nous sommes très heureux de vous accueillir !

Voici les principales actions à accomplir avant, pendant et après votre stage au CHUSJ et CRME



Vous devez faire des formations dans le centre de formation en ligne ?

L'accès au CFEL vous sera autorisé une fois que votre code réseau aura été activé au CHUSJ ou au CRME

AVANT LE STAGE

Vous êtes une nouvelle enseignante au CHUSJ

Veillez noter que notre politique exige que vous possédiez au minimum un (1) an d'expérience ou l'équivalent (≥ 1740 heures) de travail au Québec comme infirmière (toutes clientèles confondues) dans les 3 dernières années, incluant au minimum un (1) an d'expérience de travail dans le domaine d'expertise visée par le stage (pédiatrie ou périnatalité) dans les 8 dernières années.

Planifiez une rencontre et le jumelage en contactant Karine Charbonneau:
karine.charbonneau.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Formation théorique : La durée dépend de vos besoins et vos expériences.

Nouvelle enseignante : 3-4 quarts de travail (au moins 1 sur le même quart que votre stage)

Enseignante de stage qui change d'unité : 1-2 journée sur le même quart de travail que le stage à venir.

Enseignante qui change d'expertise (ex : pédiatrie → périnatalité) : 3-4 jours, incluant 1 journée sur le même quart de travail que le stage à venir.

QUESTIONNAIRE OBLIGATOIRE AVANT LE STAGE

En tant qu'enseignante, **vous devez compléter le FORMS à chaque stage**

- Compléter le [questionnaire en ligne FORMS 3 semaines avant le stage](#).
- Fournir à vos étudiantes les informations demandées dans le FORMS (#HSPnet, Date du début du stage, nom de l'enseignante, ...) car les erreurs d'informations retardent le processus.

FORMULAIRES A COMPLETER

Répondre au courriel initial reçu automatiquement après avoir complété le Forms.

Vous devez les compléter même si vous êtes employé.e du CHUSJ

1) Remplir le formulaire de vérification des antécédents judiciaires

Ignorez le formulaire reçu par courriel

Remplir le FORMS : [Formulaire ATCD judiciaires](#)

Dans ce formulaire, on vous demandera qui est le demandeur, vous devez répondre: Direction des soins infirmiers

Le courriel à inscrire est : stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca

2) Remplir les autres formulaires envoyés par courriel

- Formulaire d'engagement à la confidentialité CHUSJ
- Formulaire d'engagement du stagiaire
- Formulaire d'engagement à la confidentialité CAD

Si vous ne connaissez pas une réponse, SVP demandez à votre coordonnatrice.

Vous ne pourrez pas venir en stage tant que les formulaires ne sont pas bien complétés.

Veillez noter que les formulaires sont valides pour une durée d'un an.

FORMATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE STAGE

(vous pouvez juger de leur pertinence pour votre stage)

Vous devez vous créer un compte via ce lien :

[Mon espace enseignement pour les étudiants](#)

Les formations à faire :

- [Équipement de protection individuel](#)
- [Vidéo présentation CRME](#) si vous allez dans ce milieu
- [Engagement à la confidentialité](#) [Pompes BBraun, Pompes ACP \(si pertinent\)](#)
- Hygiène des mains
- FADMe

DEPISTAGE COVID

Si vous ou une étudiante devez être dépistées dû à l'une de ces raisons :

- **Symptômes COVID**
- **Contact avec une personne positive à la COVID**

Veillez remplir le formulaire via le lien suivant :

<https://www.chusj.org/fr/soins-services/C/COVID-19/Clinique-COVID-19>.

LECTURE OBLIGATOIRE AVANT LE STAGE

- [COVID-19 et Rougeole- Guide et consignes pour stagiaires](#)

CODES RÉSEAUX

Les codes réseaux sont générés automatiquement à partir des données lues sur HSPnet.

Vous recevrez votre code réseau ainsi que ceux de vos étudiant.e.s 48H avant le début du stage.

Si 24H avant le début du stage, vous n'avez toujours pas les codes réseaux, contactez le secrétariat DSI.

Si 1 de vos étudiante s'ajoute à la dernière minute ET qu'elle n'est pas ajoutée sur HSPnet, merci de nous envoyer ses coordonnées (Nom complet, code permanent et courriel) à l'adresse : stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Carte pour effectuer des glycémies capillaires

Pour avoir votre carte permettant l'utilisation des glucomètres, vous devez faire votre certification sur le centre de formation en ligne.

- 1) Utilisez votre code réseau pour entrer dans le CFEL
- 2) Choisir la formation : Certification obligatoire en soins 2018-2019.
- 3) Dans cette formation, vous pouvez utiliser le profil Infirmières-Clinique de pédiatrie et faire la certification EBMD bandelettes urinaires et glucomètres seulement.
- 4) Remplir le formulaire de demande de carte (Formulaire disponible via le TEAMS)
- 5) L'envoyer à : ebmd.hsj@ssss.gouv.qc.ca
- 6) Attendre la confirmation que votre carte est prête et venir la chercher au local 8906

La personne responsable : Poste téléphonique 6224

Formation Quantum (Dossier clinique informatisé)

La formation pourra être faite via le CFEL.

Une fois la formation faite, demandez votre accès à l'adresse :

stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca

FADMe- Formation au CHUSJ

Une formation FADMe vous est offerte pour vos 2 premières fois et au besoin par la suite.

Merci d'écrire à l'adresse : stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca en mentionnant votre première journée de stage (Journée d'orientation) et votre quart (jour ou soir).

La formation en ligne FADMe- Étudiantes en soins infirmiers ne sera accessible qu'une fois que l'étudiante aura activé son code réseau à l'hôpital. La formation pourra donc être faite seulement après la journée d'accueil.

PREMIER JOUR DE STAGE au CHUSJ

VISITE AU 8^{ÈME} BLOC 9 - Secrétariat DSI- LOCAL 8954

Merci de vous présenter avec tout votre groupe de stage.

Lors de votre visite, nous vous remettons:

Une carte d'accès pour entrer sur l'unité où vous ferez votre stage

Merci de prendre soins de la carte qui vous sera prêtée. Nous allons la récupérer à la fin de votre stage pour de futures étudiantes.

Pour les stages de soir, veuillez glisser les cartes du groupe dans une enveloppe sous la porte du local 8954.

Une case

Les casiers qui vous sont attribués sont verrouillés à l'aide de cadenas à combinaison fournis par le CHU Sainte-Justine. Vous devez utiliser ces cadenas.

Vous ne pouvez pas utiliser de cadenas personnels.

À la fin de chaque journée de stage, vous devez vider votre casier et laisser le cadenas en place, verrouillé.

Il se peut qu'un autre groupe de stage utilise le casier la même journée.

À la fin de votre stage, vous devez laisser le cadenas en place, verrouillé.

Tout vol ou perte de cadenas entraîne des coûts au CHUSJ. Merci de le prendre en considération

Un code à chariot à médicament

APRÈS VOTRE STAGE

SVP, remplir le [Sondage de satisfaction](#)

Pour toutes autres questions

Karine Charbonneau

Conseillère en soins infirmiers
volet enseignement
Direction des soins infirmiers

karine.charbonneau.hsj@ssss.gouv.qc.ca
(514) 345-4931 poste 5710
Cellulaire (514) 567-4349 (appels ou textos)

Problème ou besoin	La personne à contacter
Problématique avec un code réseau	Contactez l'équipe de soutien du Service d'informatique clinique au poste téléphonique 4658 ou par courriel à l'adresse suivante : cstdt.hsj@ssss.gouv.qc.ca
ChartMaxx	Réception des archives no poste tel. 4621
Code à chariot à médicament	stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca Poste téléphonique : 2832
Chariot à narcotique	
Problème avec les casiers	
Trouver des locaux	
Organiser une journée d'observation à la salle d'opération	Écrire au minimum 1 journée avant à la CSI Courriel : catherine.deshaies.hsj@ssss.gouv.qc.ca
Organiser une journée d'observation en salle d'accouchement	Pour les étudiantes en stage en post-partum AIC, <u>l'aviser la veille</u> . No poste tel. 4286